

Tous concernés par les dangers de la maison

Face au fléau des accidents domestiques, qui tuent six fois plus que la route, les parents sont en première ligne pour transmettre les bons comportements.

Chaque année, 20 000 morts, soit l'équivalent de la population de Cahors (Lot) ou Sedan (Ardennes). C'est le nombre de décès causés en France par les accidents de la vie courante, qui provoquent aussi 11 millions de blessés. Parmi ces accidents, ceux survenant à la maison et au jardin sont les plus nombreux, des chutes aux brûlures, en passant par les coupures et les intoxications... Avec les personnes âgées, les jeunes enfants sont les premiers touchés. Or ces drames, qui font bien plus de victimes que les accidents de la route (3 000 morts par an), sont sous-estimés par les parents et font peu l'objet de recherches. Leur prévention échappe aux priorités du gouvernement.

« Il existe une difficulté à s'approprier le danger », observe Catherine Sztal-Kutas, directrice de Calyxis, pôle d'experts des risques de la vie courante. En clair, beaucoup d'entre nous pensent à tort que « rien ne peut arriver à la maison ». Du coup, les messages de prévention peinent à être entendus. Autre explication : les accidents domestiques surviennent dans l'intimité du foyer, à l'abri des regards. « En France, les pouvoirs publics sont frileux à l'idée de légiférer dans la sphère privée, une démarche considérée comme intrusive et culpabilisante pour les familles », remarque Catherine Sztal-Kutas.

Néanmoins, à différents moments de sa vie, chacun est plus ou moins sensibilisé aux risques domestiques. Notamment lorsqu'on devient parent, et plus tard, quand on est confronté au vieillissement de

« En France, les pouvoirs publics sont frileux à l'idée de légiférer dans la sphère privée, une démarche considérée comme intrusive et culpabilisante pour les familles. »



Les brûlures se produisent le plus souvent dans la cuisine, « lieu de tous les dangers ». J.-P. Sageot/Signatures

ses aînés. « Une prise de conscience s'opère généralement à la naissance du premier enfant », confirme Murielle Bouin, directrice adjointe de Calyxis. « Les jeunes parents sont plus réceptifs à la prévention des risques domestiques. C'est hélas moins le cas à l'arrivée du deuxième », note-t-elle. Cette baisse de vigilance a des répercussions sur les comportements des plus jeunes, prompts à imiter père et mère. Une étude 2018 de l'association Attitude prévention révèle ainsi que neuf parents sur dix ont déjà eu un comportement à risque en présence de leurs enfants. Comme, par exemple, téléphoner ou regarder la télévision en faisant la cuisine.

« Avant 2 ans, l'enfant vit dans l'instant et il ne sait pas se projeter. Quand il se brûle la main, il n'a pas le réflexe de la retirer. »

Éduquer aux dangers doit faire partie de l'éducation. L'enfant apprend ainsi à repérer les risques potentiels de la maison. Même s'il ne comprend pas tout, il est essentiel qu'un tout-petit entende son parent dire d'une voix ferme « attention, c'est chaud ». Les messages de prévention doivent être répétés et s'adapter à l'évolution de l'enfant. « Avant 2 ans, l'enfant vit dans l'instant et il ne sait pas se projeter, prévient Catherine Sztal-Kutas. Quand il se brûle la main, il n'a pas le réflexe de la retirer. Le tout-petit n'a pas non plus le sens des distances. En se penchant dans le vide, il risque de tomber. »

Très tôt sensibilisé aux risques domestiques, l'enfant doit aussi être responsabilisé, dès l'âge de 4 ou 5 ans. L'adulte peut ainsi lui apprendre, en cas d'accident, à composer le 15. Selon Suzanne Tartière, médecin au Samu de Paris, « l'enfant fait partie de la chaîne des secours ». Dans un livre qu'elle a coécrit, *Petit livre des gestes qui sauvent* (Bayard Jeunesse), elle indique comment réagir en cas de brûlure, d'étouffement, de plaie, de chute, de choc... Maîtriser quatre ou cinq gestes simples permet aux plus jeunes et à leurs parents de ne pas paniquer et de prodiguer les premiers soins.

France Lebreton

Tous concernés par les dangers de la maison

Les risques d'accidents domestiques diffèrent en fonction de l'âge et du développement de l'enfant. Par ailleurs, les nouvelles technologies en font parfois émerger d'autres encore.

Les accidents domestiques évoluent

Certains dangers sont courants comme le bain trop chaud ou la chute dans l'escalier. D'autres émergent, tels ceux liés aux nouvelles technologies. Ainsi, utiliser dans sa baignoire un téléphone en charge expose, certains le sous-estiment, à un risque d'électrocution. Dans la plupart des cas, cependant, le bon sens, le respect de règles simples et un minimum d'équipement suffisent à protéger la famille.

Les brûlures se produisent le plus souvent dans la cuisine, « lieu de tous les dangers », selon Nathalie Irisson, secrétaire générale d'Attitude prévention qui recommande d'éloigner de cet espace les enfants en bas âge. Casseroles et poêles dont les queues dépassent de la cuisinière peuvent, en se renversant, causer de graves brûlures au niveau du thorax. Il faut donc veiller à tourner ces ustensiles vers l'intérieur. On apprend aux petits à ne pas toucher la plaque de cuisson ni le four, même si ce dernier est équipé d'une porte froide isotherme. En effet, cette protection n'existe peut-être pas chez les grands-parents ou dans une location de vacances. Attention aussi au biberon qui sort du micro-ondes, peut-être tiède à l'extérieur mais brûlant à l'intérieur. Dans la salle de bains, l'installation d'un robinet thermostatique permet de contrôler la température de l'eau de la baignoire.

Gare également aux intoxications : les produits ménagers doivent être rangés en hauteur, ou dans des placards équipés de bloque-portes. On évite de transvaser des liquides, comme l'eau de Javel, dans d'anciennes bouteilles, même dûment étiquetées. Si les médicaments sont généralement bien rangés, on laisse parfois traîner des cachets sur le bord du lavabo ou la table de nuit. Parmi les nouvelles causes d'accidents, on trouve l'ingestion de piles bouton qui peut provoquer de graves brûlures internes, voire dans les cas les plus graves, entraîner la mort (1). Ou encore l'absorption d'un morceau de cannabis oublié sur la table basse...

Autre danger majeur, les chutes. Même en présence d'un adulte, un bébé peut tomber de sa chaise haute ou de sa table à langer. Il est impératif de ne pas s'éloigner ni de détourner de lui son attention. L'enfant qui grandit redouble d'imagination pour escalader chaises, fauteuils, commodes, lits superposés... Il faut donc éviter de placer ces meubles devant les fenêtres et équiper le logement de bloque-fenêtres. Enfin, des barrières de sécurité doivent être installées en haut et en bas des escaliers.

France Lebreton

(1) Cinq décès sont à déplorer en France depuis 1999.

Philippe Turpin/Belpress/Andia



témoignages

Un avant et un après l'incident

« On ne se rend pas compte des dangers potentiels »

Cécile, 46 ans, trois garçons de 7, 9 et 11 ans

« C'est arrivé en août. Nathan, mon fils cadet, était au fond du couloir. Josselin, mon aîné, était dans la pièce de vie qui présente une porte vitrée. Nathan voulait que celle-ci reste ouverte. Son frère préférait qu'elle soit fermée à cause des moustiques. Ils ont commencé à se disputer. Nathan est arrivé en tapant la porte avec le plat de la main gauche. La vitre s'est brisée et son avant-bras est passé à travers. Il a eu le réflexe malheureux de le retirer tout de suite. Les morceaux de verre saillants l'ont donc blessé deux fois ! Mon mari a allongé notre fils par terre et lui a fait un point de compression à l'intérieur du poignet, là où ça saignait le plus. Une chance qu'il ait suivi dans son entreprise une formation aux premiers secours. J'ai appelé le Samu qui a envoyé les pompiers. Nathan

a eu 21 points de suture. Je ne sais pas comment j'aurais pu éviter cet accident. On ne se rend pas compte des dangers potentiels de la maison. Je surveille mes enfants sans être tout le temps sur leur dos. Je ne laisse pas traîner d'objets tranchants. Je les mets en garde sur ce qui est dangereux. Avant, il pouvait m'arriver de les laisser seuls le temps de faire une course. Depuis l'accident, je ne le fais plus. »

« Réitérer les consignes à l'adolescence »

Sylvie, 48 ans, trois enfants de 12, 15 et 18 ans

« Petits, mes enfants ne tenaient pas en place. À 3 ans, ma fille s'est ouvert l'arcade sourcilière en heurtant un poteau alors qu'elle courait dans la rue. À 12 ans, mon fils s'est fait une double fracture de l'avant-bras en jouant au foot. Un ou deux ans après, je pars raccompagner le petit ami de ma fille. Quand je reviens dix minutes plus tard, j'aperçois mon fils, la main emmaillottée d'un linge, pas du tout l'air paniqué. Il s'était entaillé avec un cou-

teau, en coupant du pain. Je me suis efforcée de réagir avec calme. Pourtant, je leur avais appris les bons gestes comme celui de tenir la lame vers le bas. Je n'avais pas imaginé la nécessité de réitérer certaines consignes à l'adolescence. »

« Les deux mains sur la vitre brûlante »

Céline, 33 ans, deux enfants de 2 et 4 ans

« Mon fils de 4 ans était chez mes beaux-parents. Il courait dans le salon lorsqu'il s'est emmêlé les pieds. Pour se rattraper, il a posé les deux mains sur la vitre brûlante (180 °C) de la cheminée. Il était trop petit pour avoir le réflexe de les retirer immédiatement et s'est brûlé au deuxième degré. Mes beaux-parents l'ont emmené aux urgences où je les ai rejoints. Dès le lendemain, mes beaux-parents ont acheté une grille de sécurité pour leur cheminée. Ni eux ni moi n'avions anticipé ce danger. Cet accident nous a tous rendus encore plus vigilants. »

Recueilli par France Lebreton

repères

Les accidents domestiques, troisième cause de mortalité

Les accidents de la vie courante représentent 20 000 morts par an en France. C'est la troisième cause de mortalité après les cancers et les accidents cardiaques. Ils représentent la première cause de mortalité chez les enfants de moins de 14 ans.

Six parents sur dix déclarent avoir été touchés par un accident de la vie courante (chute, coupure, brûlure, intoxication...).

90 % des parents déclarent avoir déjà eu un comportement inadapté en présence de leurs enfants tel que : avoir une autre activité en cuisinant ; ramasser des morceaux de verre sans protection ; marcher sur un sol mouillé ou glissant ; changer une ampoule sans couper le courant ; utiliser des produits chimiques sans protection.

Un accident sur trois survient quand l'adulte est en train de prodiguer des soins à son enfant. Et dans deux cas sur trois lorsque l'adulte ne le surveille pas. (Source : Attitude prévention, 2018)

Entretien. Cet apprentissage est indispensable si l'on veut prévenir les accidents domestiques et permettre à l'enfant de vivre sa vie.

« Eduquer les enfants au risque »

David Le Breton

Sociologue et auteur (1)

L'apprentissage du risque fait-il partie de l'éducation ?

David Le Breton : Au fur et à mesure que l'enfant grandit apparaissent de nouveaux dangers dans son univers familial. Éviter à son enfant de se brûler ou de mettre les doigts dans la prise fait partie de l'éducation. Les parents ne peuvent pas être tout le temps sur son dos. C'est un enchevêtrement d'éducation formelle et d'apprentissage sur le terrain. Ains l'enfant entend les recom-

mandations mais il peut lui arriver tout de même de se brûler. Comme s'il avait besoin de se confirmer que ses parents ont raison. Généralement, pareille mauvaise expérience ancre le comportement de sécurité dans l'esprit de l'enfant.

Comment permettre à l'enfant de grandir dans une société qui cherche le risque zéro ?

D. L. B. : Notre société est ambivalente. D'un côté, on dit que l'expérimentation de l'enfant est nécessaire à son développement, et de l'autre, on voudrait le surveiller sans cesse et encadrer ses comportements. Nous avons nous-mêmes été des enfants plus libres dans un monde qui était moins dangereux. Nos parents nous

mettaient en garde avant de nous laisser sauter dans les rivières. Aujourd'hui, la circulation routière, l'urbanisation croissante ont grignoté l'espace de sécurité et de liberté. Les parents sont devenus plus anxieux.

Les parents sont-ils trop inquiets ?

D. L. B. : Il est normal que les parents soient inquiets. Mais il ne faut pas non plus étouffer la créativité de l'enfant, comme fait la mère de *L'Arache-cœur*, le livre de Boris Vian. Je suis pour une vigilance inquiète et heureuse avec la conscience que le risque est toujours présent. On ne peut pas colmater la dangerosité. Mais il ne faut pas lésiner sur la confiance envers l'enfant. L'éduquer au risque, c'est lui dire que le monde

est dangereux mais qu'il n'est pas contre lui, s'il prend des précautions.

Comment expliquer le nombre très élevé des accidents domestiques ?

D. L. B. : On peut être à la maison sans être en lien. Le repas collectif, espace de construction du lien familial, tend à s'effacer. On est seul, ensemble. Il y a un manque d'attention à l'autre. Si l'un prend des risques, sa vulnérabilité en est accrue. D'autant que l'entourage ou le voisinage n'ose pas toujours intervenir. Les parents auraient l'impression d'être jugés. L'espace intime, la parentalité se sont privatisés. Comme si l'enfant devenait une propriété privée.

Que signifie prendre un risque ?

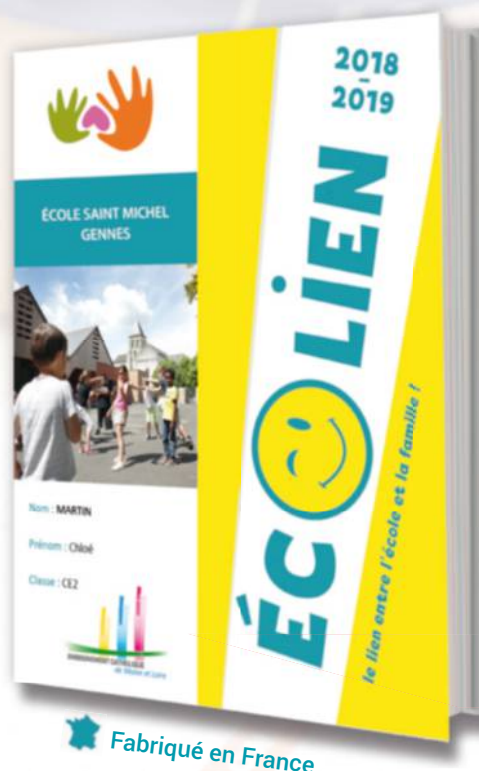
D. L. B. : Le risque est péjoratif car il rime avec danger. En réalité, il signifie un passage nécessitant une vigilance sans que l'on sache si c'est pour le meilleur ou pour le pire. Prendre un risque, c'est être capable de se renouveler, de briser la routine. Mais il faut le prendre en connaissance de cause. Je peux vivre les choses tout en sachant que cela peut se retourner contre moi. Un enfant s'investit dans la danse ou l'escalade pour réaliser son rêve. S'il reste derrière son écran, cet univers d'apparente sécurité ne l'aide pas à grandir.

Recueilli par France Lebreton

(1) Sociologie du risque, *Que-sais-je ?*, Puf.

ÉCOLIEN

Il facilite le lien école - famille !



Fabriqué en France

Pour les écoles primaires de l'Enseignement catholique

- Une partie **AGENDA** adaptée aux enfants d'écoles primaires
- Une partie **COMMUNICATION PARENTS**
- Une **POCHETTE INTÉGRÉE**
- Des pages de **CULTURE CHRÉTIENNE** et une présentation quotidienne des Saints
- Un outil **PERSONNALISABLE** à l'image de l'établissement sur la couverture et par un livret de 6 pages « La vie de l'école »
- Un **POIDS OPTIMISÉ** avec uniquement les jours d'école de votre zone

Spécimen OFFERT pour votre école !

Nous contacter : 02 41 67 49 22

www.ecolien-ec.fr



Médiaclap édition